



**Lycée de BOIS
d'OLIVE**

112, Avenue Laurent Vergès
97432 RAVINE DES CABRIS
Ile de la Réunion

Gestionnaire

Téléphone
0262 49 89 65

Fax
0262 49 89 70

Mel
gestion.9741206t@ac-
reunion.fr

COVID 19
CONSIGNES SALLES DE CLASSE
Protocole sanitaire

- **PAS PLUS DE 16 PERSONNES DANS CHAQUE SALLE**
- Faire respecter par les élèves les sens de circulation dans les bâtiments. Pas de croisement d'élèves dans les coursives.
- Faire entrer et sortir les élèves en évitant les croisements
Faire rentrer d'abord les élèves du rang du fond puis par rangées successives jusqu'à la première rangée,
Faire sortir les élèves du premier rang puis par rangées successives jusqu'à la dernière rangée.
- Les élèves restent dans la même salle toute la journée sauf pour les ateliers, les enseignements scientifiques Et l'EPS.
- Pas plus d'une personne par table et 2 sur les grandes paillasses et faire respecter la distance d'un mètre entre chaque chaise.
- Les élèves restent dans la même salle toute la journée sauf pour les ateliers, les enseignements scientifiques Et l'EPS
- Respecter la mise en place du mobilier et les équipements neutralisés.
- Affecter une place pour chaque élève pour la durée de la journée ou demi-journée.
- S'il y avait changement d'élèves en cours de journée, ceux-ci devront désinfecter leur table et chaise avant de quitter la salle.
- **Interdiction d'utilisation des ventilateurs (l'utilisation de la climatisation est pour l'instant suspendue), ventiler naturellement la salle, en laissant les fenêtres ou jalousies partiellement ouvertes.**
- Utilisation par une seule personne ou élève d'un ordinateur d'un bureau ou d'un matériel ou stylos...
- **En cas d'utilisation multiples de ces matériels les désinfecter avant chaque utilisation :**
Par les élèves s'ils changent de salle ou de matériel dans la journée, pour leurs matériels informatiques et bureau avec le gel hydro alcoolique et le papier essuie-tout ou les lingettes fournis

Par les enseignants pour leur poste de travail à chaque changement de salles avec le gel hydro alcoolique ou le désinfectant et le papier essuie-tout ou les lingettes fournis.

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES
PERSONNELS EN CAS DE PRESENCE D'ELEVES**

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES DANS
LES COURSIVES ET EN RECREATION ET FORTEMENT
CONSEILLE EN CLASSE**

La proviseure
La Proviseure
M. DOUBLET
Martine DOUBLET